

Pour réduire au maximum toute éventuelle exposition si votre travail ou vos loisirs impliquent l'utilisation d'objets en plomb :

- Prenez une douche et changez vos vêtements avant de rentrer chez vous.
- Lavez les vêtements de travail ou de loisirs séparément de ceux des autres membres de la famille.

Pour réduire au maximum toute éventuelle exposition lorsque vous rénovez ou réparez votre habitation :

- Vous-même ou le propriétaire de votre logement devriez engager les services d'un entrepreneur homologué EPA (Agence américaine de protection de l'environnement) afin d'évaluer l'exposition potentielle au plomb de votre habitation.
- Rendez-vous sur le site de l'EPA : www.epa.gov/lead/protect-your-family-lead-your-home et lisez la brochure intitulée « Protégez votre famille. »

Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site : www.epa.gov/lead ou www.cdc.gov/nceh/lead

Pour plus d'informations,
contactez votre médecin de famille, ou le :

Allegheny County Health Department (Service de santé du comté d'Allegheny)

Housing and Community
Environment Program
(Programme d'assistance
au logement et au milieu
communautaire)
3190 Sassafras Way,
Pittsburgh, PA.
412-350-4046
www.achd.net/lead



412-687-ACHD (2243)
www.achd.net/lead

**AUTRES RESSOURCES DISPONIBLES :
ALLEGHENY COUNTY ECONOMIC DEVELOPMENT
(DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU COMTÉ
D'ALLEGHENY)**

Le **Allegheny Lead Safe Homes Program (Programme d'aide pour la promotion d'habitations exemptes de plomb d'Allegheny)** offre de réparation GRATUITE des habitations afin de protéger les familles contre l'exposition éventuelle aux peintures au plomb.

Pour être éligibles, les familles doivent :

- Être propriétaires ou locataires dans le comté d'Allegheny ;
- Être domicile dans une habitation construite avant 1978 ;
- Avoir un enfant de moins de 6 ans qui vit ou visite régulièrement l'habitation, ou une femme enceinte qui vit dans l'habitation ; et
- Satisfaire aux limites de revenu applicables.

Le programme offre gratuitement les services suivants aux familles admissibles :

- Dépistage de plomb dans la peinture dans l'ensemble de votre maison
- Réparations au niveau des habitations afin d'identifier tous les risques liés au plomb
- Éducation en matière de risques liés au plomb

Appelez « Action Housing » au **412-227-5700** pour savoir si vous êtes éligible et inscrivez-vous ! Nous vous invitons également à consulter le site Web à l'adresse www.alleghenycounty.us/leadsafeprogram

Le service d'assistance téléphonique du **National Lead Information Center (NLIC) (Centre national d'information sur le plomb et de ses effets sur la santé)** fournit au grand public et aux professionnels des informations concernant le plomb, les risques liés au plomb et la prévention de ces risques.

Appelez le **1-800-424-LEAD (5323)** pour obtenir davantage d'informations.



Le plomb

est une neurotoxine que l'on retrouve couramment dans la vie quotidienne.

- L'exposition au plomb provient de plusieurs sources : la poussière plombifère provenant de la peinture, les éclats de peinture, les sols contaminés, et l'eau. Les cosmétiques, les céramiques peintes et les bonbons confectionnés dans certains pays peuvent également être sources d'exposition.
- Cette substance est particulièrement dangereuse pour les enfants et les femmes enceintes. Une exposition de longue durée à de faibles concentrations peut avoir une incidence sur la santé physique et mentale de votre enfant.
- L'exposition au plomb est évitable. Vous pouvez sécuriser votre habitation afin de réduire l'exposition potentielle au plomb.

Faites tester votre enfant pour l'exposition au plomb !

Le comté d'Allegheny exige que tous les enfants soient testés pour l'exposition au plomb à environ 9-12 mois, puis de nouveau à environ 24 mois.

Les enfants qui n'ont pas eu leur sang testé avant 24 mois devront être testés dès que possible avant l'âge de six ans ou avant leur entrée à l'école maternelle, selon la première de ces éventualités.



Test par ponction capillaire

Comment mon enfant sera-t-il testé ?

Le médecin prescrira un test par ponction capillaire (sang prélevé au bout du doigt) ou un test par prélèvement intraveineux (sang prélevé au niveau du bras).

Que veulent dire les résultats ?

Le test par ponction capillaire est un test de dépistage fiable, mais si le résultat est supérieur ou égal à 3.5 µg/dL, un test par prélèvement intraveineux devra être effectué pour confirmer le résultat.

Si votre enfant a un niveau confirmé de 3.5 µg/dL ou supérieur, l'ACHD pourra évaluer votre habitation afin de localiser la source d'exposition au plomb de votre enfant.

Veuillez contacter le **Programme d'assistance au logement et au milieu communautaire** pour plus d'informations en appelant le **412-350-4046**.



Test par prélèvement intraveineux

Pourquoi devrais-je me soucier du plomb ?

- Le Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) a indiqué qu'il n'existe pas de niveau d'exposition au plomb qui soit réputé sans danger.
- Même de faibles niveaux de plomb dans le sang ont démontré pouvoir affecter le QI, la capacité à prêter attention, les résultats scolaires et le comportement criminel.
- Les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables car ils ont tendance à mettre les choses dans leur bouche.

Comment puis-je éviter que mon enfant soit exposé au plomb ?

Si vous vivez dans une habitation construite avant 1978 :

- Ne laissez pas votre enfant s'approcher des peintures décollées, craquelées ou écaillées.
- La poussière domestique peut contenir des particules de plomb. L'époussetage à sec et le balayage la propage encore davantage.
- Utilisez une vadrouille ou une frange humide au moins une fois par semaine, nettoyez toutes les surfaces planes qui récoltent la poussière, comme les rebords de fenêtres et les planchers, et plus particulièrement dans les endroits où les enfants jouent ou passent du temps.
- Utilisez un aspirateur avec filtre HEPA que vous pouvez vous procurer dans la plupart des magasins.
- Laver les jouets et les mains de votre enfant fréquemment, et surtout lavez-leur les mains avant de passer à table.
- Ne laissez pas votre enfant mettre sa bouche sur les rebords de fenêtres ou d'autres surfaces peintes ou vernies.



Pour réduire au maximum l'éventuelle exposition au plomb à partir des sols :

- Plantez du gazon ou couvrez les surfaces des sols dénudés.
- Ne laissez pas votre enfant s'approcher des zones avec des sols dénudés.



Pour réduire au maximum l'éventuelle exposition au plomb dans l'eau :

- Essayez de voir s'il y a une canalisation en plomb raccordée en amont de votre compteur d'eau. Vous pouvez effectuer cela en utilisant une pièce de monnaie pour gratter la canalisation entrante. Si celle-ci est d'aspect brillant et dure au contact, elle est en cuivre. Si celle-ci est d'aspect grisâtre/argentée et tendre au contact, elle pourrait être en plomb. Le lien suivant fournit de plus amples informations : <https://apps.npr.org/find-lead-pipes-in-your-home/en/#intro>
- Faites tester votre eau.
- Utiliser un filtre approuvé NSF (National Sanitation Foundation) ou de l'eau embouteillée, plus particulièrement dans les préparations pour nourrissons et pour les femmes enceintes.
- Approvisionnez-vous en eau pour boire ou cuisiner uniquement à partir du robinet d'eau froide. Faites couler l'eau pendant 2 ou 3 minutes si vous ne l'avez pas utilisé pendant quelques heures.
- Vous trouverez des informations supplémentaires et les lignes directrices du CDC sur <https://www.cdc.gov/nceh/lead/tips/water.htm>.
- Les riverains peuvent également contacter leur réseau local de distribution d'eau pour plus d'informations.

